MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES D'AFRIQUE CENTRALE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE YAOUNDE

Mai 2022

Zoom sur le Rapport économique sur l'Afrique 2021 de la CEA

La Commission économique pour l'Afrique (CEA) des Nations Unies a procédé le 14 mai 2022 au lancement de l'édition 2021 de son rapport économique sur l'Afrique intitulé « Lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité en Afrique pendant la pandémie de COVID-19 ». Le rapport revient entre autres sur les causes et les conséquences de l'augmentation de la pauvreté pendant la pandémie, tout en fournissant des estimations du nombre de personnes vulnérables à la pauvreté dans les pays africains.

LE CHIFFRE À RETENIR

5,2 %

Proportion de personnes susceptibles de basculer dans l'extrême pauvreté en zone CEMAC à cause de la pandémie

La CEA estime que les perturbations engendrées par la pandémie de Covid-19 ont fait basculer environ 55 millions d'Africains dans l'extrême pauvreté en 2020 (seuil de pauvreté international de 1,90 USD par jour en PPA en termes constants de 2011), annulant ainsi plus de deux décennies de progrès dans la réduction de la pauvreté sur le continent. Le rapport note que les personnes non pauvres dont la consommation est comprise entre 1,90 et 2,09 USD par jour (soit jusqu'à 10 % au-dessus du seuil de pauvreté) sont susceptibles de tomber dans la pauvreté à cause de la pandémie, car même une petite volatilité de la consommation pourrait les faire passer en dessous du seuil. Cette forte vulnérabilité concernerait ainsi près de 58 millions de personnes sur le continent. Par ailleurs, les travailleurs du secteur informel (86% de l'emploi total) et ceux occupant des emplois vulnérables demeurent les plus exposés. En zone CEMAC (hormis Guinée équatoriale où les données ne sont pas disponibles), environ 5,2 % de la population serait susceptible de basculer dans la pauvreté selon la CEA. Et en RDC, où le taux de pauvreté est l'un des plus élevés au monde (77 % selon la Banque Mondiale), 3 millions de personnes (3,3 % de la population) seraient en situation d'extrême vulnérabilité à la pauvreté.

Pour la CEA, la voie à suivre par les gouvernements africains pour garantir une reprise économique durable ainsi qu'une meilleure résistance des ménages face aux futurs chocs exogènes pourrait passer par les huit mesures suivantes : (i) adopter une protection ciblée, (ii) améliorer l'accès aux marchés du travail, (iii) promouvoir l'emploi des jeunes, (iv) fournir une assistance sociale aux personnes vulnérables, (v) assurer la protection de la santé, (vi) bâtir un système d'urgence sanitaire pour les futures pandémies, (vii) renforcer les capacités nationales de production des vaccins, et (viii) tirer parti de la Zone de libre-échange continentale africaine et d'autres initiatives à l'échelle de l'Afrique pour créer des emplois décents et réduire la pauvreté.

Régional

Les opérations en cryptomonnaies mises sous surveillance en zone CEMAC

Dans un communiqué de presse du 6 mai 2022, la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac), régulateur du secteur bancaire en zone CEMAC, a annoncé sa décision de mettre en place un dispositif d'identification et de *reporting* des opérations en lien avec les cryptomonnaies. Cette décision intervient après l'adoption le 22 avril 2022 par la RCA du bitcoin comme monnaie légale au côté du franc CFA. La Cobac rappelle également certaines interdictions relatives à l'usage des crypto-actifs dans la sous-région, notamment « *la souscription et la détention des cryptomonnaies de quelle que nature que ce soit pour compte propre ou pour compte des tiers, l'échange ou la conversion, le règlement ou la couverture en devise ou en franc CFA des transactions relatives aux cryptomonnaies ou ayant un lien avec celles-ci, l'interdiction du bitcoin ou de toute autre cryptomonnaie comme un moyen d'évaluation des éléments d'actif, de passif ou de hors-bilan des établissements assujettis* ».

Interconnexion des réseaux de communication électroniques à fibre optique du Cameroun et de la RCA

Les ministres camerounaise et centrafricain en charge des postes et télécommunications, respectivement Minette Libom Li Likeng et Justin Gourna Zacko, ont procédé le 4 mai 2022 à la signature d'un mémorandum d'entente relatif à l'interconnexion des réseaux de communications électroniques des deux pays. Cet accord s'inscrit dans le cadre du projet Central Africa Backbone qui vise à connecter les pays de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) via des infrastructures télécoms à haut débit. Pour mémoire, l'interconnexion par fibre optique est déjà opérationnelle entre le Cameroun d'une part, et le Congo, le Gabon d'autre part tandis que les travaux d'interconnexion avec le Tchad se poursuivent.

Interdiction des exportations de certains fruits et légumes vers le marché européen

Selon une note circulaire du 18 avril de la Commission européenne en charge de la législation phytosanitaire, les exportations de certains produits agricoles (aubergines, goyaves, mangues, papayes, poivrons, et tomates) à partir de plusieurs pays, dont le Cameroun et ses voisins de la CEMAC, sont interdites sur le marché européen. Ces produits agricoles auraient été exposés à « certaines espèces et certains genres de mouches » désignés comme organismes de quarantaine par la législation de l'UE. Pour remédier à la situation, l'UE recommande aux producteurs des pays concernés d'appliquer une approche systémique ou un traitement post-récolte pour garantir l'absence d'organismes nuisibles dans le produit exporté.

Cameroun

Le Cameroun mobilise plus de 200 Mds FCFA sur le marché financier sous-régional

Le Ministre des finances, Louis Paul Motazé, a annoncé le 27 mai 2022 les résultats provisoires de l'émission de l'emprunt obligataire de l'Etat du Cameroun sur la Bourse de valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC). Le pays aurait finalement levé 235 Mds FCFA, soit 35 Mds de plus que le montant initial sollicité. Selon la note d'information de l'emprunt, les fonds collectés

sont destinés au financement de certains projets de développement inscrits au budget de l'Etat pour l'année 2022, notamment dans les secteurs des infrastructures routières (119,9 Mds), de l'énergie (23,5 Mds), de l'aménagement urbain (23,2 Mds), et l'extension des travaux d'aménagement du port autonome de Kribi (15 Mds). Pour rappel, cet emprunt a une maturité de 7 ans avec différé de 2 ans et un taux d'intérêt de 6,25 %.

Visite du vice-président de la BEI : plusieurs conventions de financement signées

Thomas Östros, vice-président de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), en visite au Cameroun du 5 au 7 mai 2022, a rencontré des acteurs du gouvernement et du secteur privé dont le secteur bancaire. La visite a également été l'occasion de visiter quelques projets financés en partie par la BEI dont le projet de construction du barrage hydroélectrique de Nachtigal-amont. La BEI a par ailleurs procédé à la signature de plusieurs accords de financement de projets de développement.

Un accord d'un montant de plus de 80 Mds FCFA a ainsi été signé entre la BEI et le Cameroun le 5 mai 2022 pour le renouvellement de 330 Km de voie ferrée entre les villes de Belabo (région de l'Est) et de Ngaoundéré (Adamaoua). Le 6 mai a lieu la signature des accords relatifs à l'ouverture de deux lignes de crédit d'un montant total de 27 M EUR (17,7 Mds FCFA) au bénéfice de la Commercial Bank Cameroon (CBC) et de CCA-Bank pour des montants respectifs de 12 M EUR (7,9 Mds FCFA) et 14 M EUR (9,8 Mds FCFA). Via ces lignes de crédit, la BEI apporte son soutien au secteur privé camerounais dans la lutte contre la pandémie de la Covid-19.

Le projet de construction du barrage hydroélectrique de Nachtigal réalisé à 60 % à fin avril

L'annonce a été faite au cours de la visite effectuée le 7 mai par le vice-président de la BEI en présence de l'Ambassadeur de l'Union européenne, des Ambassadeurs de France, d'Allemagne, de Belgique, d'Italie et d'Espagne au Cameroun. Selon le chronogramme de mise en œuvre, le barrage devrait être opérationnel dès 2023. La Nachtigal Hydro-power Company (NHPC), entreprise en charge de la mise en œuvre du projet Nachtigal, a par ailleurs annoncé la fin des travaux du lot des 3 lignes de transport du projet conduit par la société Bouygyes Energies & Services 6 mois avant le terme prévu. Ces lignes servent à acheminer l'énergie produite jusqu'à Yaoundé afin de rejoindre le réseau interconnecté Sud. Pour rappel, la BEI a financé le projet Nachtigal à hauteur de 50 M EUR (32,7 Mds FCFA) sur un coût total du projet de 1,2 Md EUR (787 Mds FCFA).

Près de 165 M USD de financement d'Eximbank-Inde pour la ligne de transport d'électricité Nachtigal-Bafoussam

Alamine Ousmane Mey, Ministre de l'Economie, a signé le 11 mai 2022 un accord de prêt de 164,69 M USD (97,8 Mds FCFA) avec Eximbank Inde pour la construction de la ligne de transport d'électricité de 400 KV reliant Nachtigal à la ville de Bafoussam (région de l'Ouest). Le coût du projet étant de 103 Mds FCFA, l'Etat injectera de façon échelonnée les fonds de contrepartie d'un montant total de 5,1 Mds FCFA. Le projet de construction de cette ligne de transport est divisé en deux composantes. Il prévoit dans sa première composante la construction d'un poste de transformation d'énergie dans la localité de Ntui et l'extension du poste de transformation de Bafoussam. La seconde composante prévoit la construction d'une ligne de transport haute tension de 225-400 KV double circuit sur une distance de près de 226 Km. Les travaux permettront notamment d'améliorer l'alimentation électrique des régions du Centre et de l'Ouest, et d'augmenter le taux de desserte en électricité dans les régions de l'Ouest et du Nord-Ouest.

100 M USD de la Banque Mondiale contre l'insécurité alimentaire au Cameroun

Le 2 mai 2022, la Banque mondiale a approuvé en faveur du Cameroun un crédit de 100 M USD via son guichet IDA (Association internationale de développement). Ce financement vise à permettre au Cameroun de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et d'accroître la résilience aux chocs climatiques chez les ménages et des producteurs ciblés par le projet. Le projet devrait bénéficier à plus de 400 000 Camerounais dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, du Nord-Ouest, du Sud-Ouest, de l'Adamawa et de l'Est. Le projet contribuera également à améliorer la productivité et l'accès aux marchés dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Sinosteel Cam S.A. signe une convention minière avec le Cameroun

Gabriel Dodo Ndocke, Ministre camerounais en charge des mines, a signé le 6 mai 2022 avec la société chinoise Sinosteel Cam S.A une convention de plus de 700 M USD relative à l'exploitation industrielle du gisement de minerai de fer de Lobé dans la région du Sud du Cameroun. Les réserves de minerai de fer y sont estimées à 632,8 Mt. Sinosteel prévoit d'extraire par an 10 Mt de minerai ayant une teneur en fer de 33 % qui seront ensuite enrichis pour obtenir 4 Mt de minerai concentré de haute teneur en fer (plus de 60 %). Ce projet intègre dans sa globalité le développement d'une usine d'enrichissement du minerai de fer, d'un pipeline d'environ 20 Km pour l'acheminement du minerai de fer enrichi au terminal minéralier, d'une unité de production de l'énergie d'au moins 60 MW pour le projet et d'un terminal minéralier permettant la commercialisation des produits sur le marché international. La convention est valable pour une durée initiale de 20 ans à compter de la date d'attribution du permis d'exploitation. Elle prévoit l'attribution de 10 % des parts de Sinosteel ainsi que 1% de la production de concentré de fer à l'Etat camerounais.

Autorisation à titre provisoire d'importation du ciment en provenance du Congo et de la RDC

Selon une correspondance du 10 mai 2022 adressée par le ministre du commerce, les producteurs locaux de ciment sont provisoirement autorisés à importer du ciment de la RDC et du Congo pour satisfaire la demande locale croissante. La demande de ciment serait passée de 3,5 à 4 Mt entre 2020 et 2021, soit une hausse de 14 %. Pour rappel la production du ciment est estimée à 4,5 Mt au Cameroun est assurée par 5 producteurs : Dangote, Cimencam, Cimaf, Medcem et Egin SA.

Le gouvernement allège les taxes sur les importations des produits pétroliers

Louis Paul Motazé, ministre des Finances, a signé le 29 avril, une décision fixant les nouvelles valeurs à prendre en compte dans le calcul des droits, taxes et douanes sur les produits pétroliers raffinés importés. Le coût à prendre en compte les 6 prochains mois pour le super est de 327 169 FCFA par tonne métrique, 314 591 FCFA pour le gasoil et 342 933 FCFA pour le pétrole lampant. Dans le contexte de l'augmentation des cours mondiaux des produits pétroliers en lien avec la guerre en Ukraine, cette décision vise à alléger les droits de douane à payer par les importateurs de ces produits. Pour rappel, depuis l'incendie de la Sonara, unique raffinerie de pétrole du pays en mai 2019, le Cameroun importe tous les produits raffinés consommés sur son territoire. Si d'une part, la décision du Minfi prive l'Etat des recettes douanières additionnelles liées à la hausse des prix des produits pétroliers sur le marché international, d'autre part, elle devrait permettre de réduire l'enveloppe de subventions de l'Etat des prix à la

pompe, évaluée désormais à près de 672 Mds FCFA, contre 120 Mds prévus initialement.

Stéphane Descazeaud nommé directeur général du Groupe SABC

Stéphane Descazeaud, de nationalité française, a été désigné Directeur général par le conseil d'administration de la Société Anonyme des Brasseries du Cameroun réuni le 13 avril 2022. Il remplace à ce poste Emmanuel de Tailly arrivé à ce poste en 2017. Le nouveau directeur général prendra ses fonctions le 1er juillet 2022.

Patrocle Petridis est le nouveau Directeur général de TotalEnergies Cameroun

Patrocle Petridis est nommé Directeur général de Total Energies Cameroun. Ingénieur de formation, Patrocle Petridis a fait toute sa carrière au sein du Groupe Total, qu'il a intégré en 2005. Il a notamment occupé les fonctions de directeur des opérations en Guinée équatoriale, gestionnaire des risques technologiques pour Total Afrique, et responsable du développement logistique pour l'Afrique et le Moyen-Orient. Il remplace Adrien Bechonnet qui aura passé 4 ans à la tête de la filiale camerounaise.

Suspension des exportations de certains produits de grande consommation

Dans une correspondance du 22 avril 2022 adressée au gouverneur de la région de l'Est-Cameroun, le Ministre camerounais du commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, a demandé la suspension jusqu'à nouvel avis des exportations de ciment, de farine de blé, de riz et des céréales produites localement. Cette décision se justifie selon le Ministre par les pénuries aggravées de ces produits observées sur le marché national.

Hausse de 20,9 % des recettes fiscales collectées par la DGI au premier trimestre 2022

Selon le Directeur général des impôts, Modeste Mopa Fatoing, le trésor public camerounais a reçu 638,7 Mds FCFA de recettes fiscales au terme du premier trimestre 2022, soit une hausse de 110,3 Mds (+20,9%) par rapport au premier trimestre 2021. Pour le DGI, cette bonne performance est à mettre en relation avec la dématérialisation et la numérisation des procédures. En effet, toutes les procédures fiscales pour les entreprises installées dans les chefs-lieux de régions, de la déclaration jusqu'à l'acquisition des attestations fiscales en passant par le paiement de l'impôt, se font désormais en ligne.

Congo

Huit opérateurs pétroliers ont signé de nouveaux avenants aux contrats de partage de production

Outre les groupes français TotalEnergies et Perenco, les opérateurs Petro Congo, Kontinent, Hemla, AOGC, et Congorep ont signé, fin avril, de nouveaux avenants aux contrats de partage de production avec l'Etat congolais. La signature de ces avenants - qui fait suite à l'abrogation fin 2019 des avenants aux conventions d'établissements de plusieurs opérateurs, notamment Total et Eni -, constitue une étape importante devant permettre aux opérateurs de disposer du cadre règlementaire nécessaire à la poursuite et au développement de leurs activités. Les huit opérateurs se sont engagés à redémarrer leurs investissements.

Trois porteurs de projet primés lors de la 3ème édition du Challenge « Startupper » de TotalEnergies

À l'occasion de la cérémonie de remise des prix de la 3ème édition du « Challenge Startupper de l'année » organisé le 5 mai à Brazzaville par TotalEnergies, les promoteurs des startups ANDREWTEK, AGRO SOLARBOX et GASTECH ont respectivement remporté les prix de la meilleure startup de moins de 3 ans, du meilleur projet de création d'entreprise ainsi que de la meilleure entrepreneuse de l'année. Ils ont chacun reçu une aide financière de 5 M FCFA et devraient bénéficier d'une visibilité médiatique, ainsi que d'un accompagnement personnalisé pour les aider à se développer. Cette sélection nationale donnera lieu à une sélection des trois meilleurs projets à l'échelle du continent africain, au moins de juin prochain.

Le Congo-Brazzaville vient de publier son rapport annuel sur la dette publique pour 2021

Le ministère des Finances vient de publier son deuxième rapport sur la dette publique en 2021. Fin décembre 2021, la dette publique du Congo s'élèverait à 8 130 Mds FCFA, soit 116% du PIB, contre 6 596 Mds en 2020 (111% du PIB). L'augmentation de 19% de l'encours de la dette en glissement annuel s'expliquerait principalement par des variations de taux de change, et l'augmentation de l'encours des titres publics (BTA et OTA). La dette publique est composée de 50,6% de dette extérieure (4 116 Mds) et de 49,4% de dette intérieure (4 014 Mds). Le montant total des arriérés est évalué à 2 758 Mds, dont 850 Mds d'arriérés extérieurs et 1 908 Mds d'arriérés intérieurs. Ce rapport propose une analyse fine de la dette publique qui tient compte notamment des nouveaux engagements de 2021, des décaissements, des indicateurs de la qualité du portefeuille et de la dette des entreprises publiques.

Visite du président rwandais Paul Kagamé à Brazzaville

À l'occasion de la visite qu'a effectuée le président rwandais Paul Kagamé, du 11 au 13 avril à Brazzaville, le Congo et le Rwanda ont souhaité renforcer leur coopération au travers de la signature de plusieurs accords économiques dans de nombreux secteurs comme l'agriculture, l'industrie, les infrastructures, les mines et la géologie. Ces accords concernent notamment la concession du parc industriel et commercial de Maloukou au Fonds d'investissements rwandais Crystal Ventures Limited - qui a également signé un autre accord pour cultiver le Ricin -, ainsi qu'un accord signé avec la société Macefiel Ventures Congo Holding SASU pour la conception, la construction et l'exploitation du port sec de Dolisie. La dernière visite d'État du président rwandais à Brazzaville remonte à 2016.

L'OFII octroie un financement de 40 M FCFA pour la réinsertion des Congolais ayant quitté la France

Le directeur du bureau régional de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), Pascal Chartrez, a présidé le 21 avril à Brazzaville un comité d'examen des projets de réinsertion socio-économique portés par des jeunes Congolais, dans le cadre de leur retour volontaire au Congo. Au total, onze micro-projets de réinsertion socio-économique dans les domaines de l'agriculture, des services et du commerce ont bénéficié d'un appui financier global de 40 M FCFA. Depuis la mise en œuvre en 2012 de ce dispositif d'aide au retour volontaire, une soixantaine de projets au Congo ont déjà bénéficié d'un accompagnement financier de l'OFII pour un montant total de 194 M FCFA.

Le Congo et l'Italie concluent un accord pour augmenter la production et l'approvisionnement en gaz

Claudio Descalzi, le PDG d'ENI, et le ministre des Hydrocarbures du Congo ont signé le 21 avril à Brazzaville une lettre d'intention pour augmenter la production et l'exportation de gaz, en présence des ministres des Affaires étrangères du Congo et de l'Italie ainsi que du ministre italien de la Transition écologique. L'accord prévoit l'augmentation de la production de gaz au Congo grâce au développement d'un projet de gaz naturel liquéfié (GNL) - dont le démarrage est prévu en 2023 - d'une capacité de plus de 3 M de tonnes par an, une fois pleinement opérationnel. La signature de cet accord s'inscrit dans la stratégie de l'Italie de diversifier ses sources d'approvisionnement en énergie dans un contexte de crise traversée par l'Europe. Les deux pays ont également convenu de promouvoir la décarbonation et la transition énergétique durable au Congo, notamment dans le domaine des énergies renouvelables.

Gabon

Baisse des importations gabonaises de 6,7 % en 2021

Selon les données du ministère de l'économie (DGEPF), les importations du Gabon ont baissé en 2021, avec un recul de 6,7%, pour se situer à 1235 Mds de FCFA. En particulier, cette baisse a été portée par la contraction des importations de biens d'équipements (-26,2%) et des biens énergétiques (-21,3%). La baisse des importations de biens d'équipement est à mettre en relation avec le report des projets d'investissements ces deux dernières années, sur fond de crise sanitaire. Concernant les biens énergétiques, ce fléchissement est dû notamment à la baisse de la demande de la Sogara en gaz butane (-14,6% en 2021). Dans le même temps, les importations de biens alimentaires et de biens intermédiaires ont, elles, augmenté, du fait de la reprise de l'activité économique. Le montant des exportations ayant par ailleurs fortement augmenté en 2021 (+8%), pour atteindre 3259 Mds FCFA, le solde commercial gabonais a connu une forte hausse sur l'année (+20%) pour atteindre 2025 Mds FCFA, son niveau le plus élevé depuis 2015.

African Equatorial Hardwoods ambitionne de devenir un acteur clé de l'industrie du bois gabonaise

L'entreprise, née d'une convention de collaboration entre les groupes African Conservation Development et Cora Wood Gabon, signée en décembre 2021, ambitionne de devenir un acteur de référence dans l'industrie gabonaise du bois. African Equatorial Hardwoods souhaite devenir le principal opérateur forestier de transformation de bois durable dans le sud du Gabon. Cora Wood Gabon est une société de droit gabonais basée à Port Gentil, filiale du groupe italien Cora, distributeur de produits en bois. La société Cora Wood Gabon est née en 2002 après la privatisation et la reprise par le groupe Cora, de la Compagnie Forestière du Gabon, entreprise publique gabonaise créée en 1946, spécialisée dans l'exploitation forestière et la première transformation. La nouvelle entreprise créée va opérer 400 000 hectares de concessions dans le sud du Gabon, vise 900 employés d'ici 2025 et prévoit d'investir 20 Mds FCFA d'ici 2026, notamment dans la construction d'une nouvelle usine de transformation dans le sud du Gabon. Les grumes seront utilisées pour produire du bois scié, du contreplaqué et des placages. L'entreprise prévoit également de reboiser 13 000 hectares.

651,6 Mds de FCFA de masse salariale publique sur l'année 2021 au Gabon, en hausse de 0,8%

Selon les chiffres de la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale, la masse salariale du secteur public a légèrement progressé de 0,8% en 2021. Cette augmentation s'explique par des recrutement et régularisations de situations administratives. De ce fait, après

trois années consécutives de baisse, le nombre de salariés dans le secteur public a augmenté de 2,6 % en 2021 pour s'établir à 100 295 agents, contre 97 781 en 2020. Le Gabon est historiquement l'un des pays d'Afrique Centrale comptant le plus de fonctionnaires rapportés à sa population et l'Etat constitue le premier employeur au Gabon depuis l'indépendance du pays.

Guinée équatoriale

Réaction du gouvernement face à la hausse des prix des produits de première nécessité

La Guinée équatoriale n'échappe pas à la hausse du prix des matières premières. Le prix du blé a doublé, celui des œufs a été multiplié par trois. Pour maintenir le prix de vente du pain, sa taille a été réduite. En plus de l'augmentation des prix, ces produits sont touchés par les pénuries qui concernent aussi bien les produits laitiers que les produits céréaliers. Pour répondre à cette crise, le gouvernement a dit vouloir utiliser les facilités de libre-échange de la zone CEMAC pour s'approvisionner dans les pays voisins, notamment à partir du Cameroun. La GE a également annoncé qu'elle prendrait en charge certaines taxes de produits importés pour réduire leur coût final sur le marché.

Pétrole : le Bloc G sera exploité jusqu'en 2040

Trident Energy et les co-exploitants Kosmos Energy, Panoro Energy et GEPetrol ont obtenu la prolongation du contrat d'exploitation du Bloc G jusqu'en décembre 2040. Situé au large de la Guinée équatoriale, dans le bassin du fleuve Muni, il produit actuellement 35 000 barils par jour. Un nouveau forage, permettant au bloc d'augmenter sa capacité de production, est prévu pour 2023.

Tchad

Le marocain Attijariwafa ouvre une filiale bancaire au Tchad

Cette implantation vient consolider la présence du groupe bancaire au sein de la Cemac où il est déjà présent au Cameroun, au Congo et au Gabon. Le marocain Attijariwafa Bank a annoncé son implantation dans le pays à travers la création d'une nouvelle filiale dénommée Attijari Bank Tchad. Selon l'institution financière, le choix d'étendre son réseau dans ce pays de la Cemac s'explique par le fait que le Tchad soit « *un marché aux perspectives d'évolution prometteuses qui bénéficie d'un positionnement géostratégique unique, d'une population jeune et dynamique et d'un fort potentiel de développement économique* ». Attijariwafa devient ainsi le 10ème établissement bancaire implanté au Tchad. Actuellement dans une forte dynamique d'expansion, qui s'est traduite par une récente augmentation de capital, le Tchad est le 26ème pays à voir arriver la banque marocaine sur son sol.

Deux accords signés entre le ministère de l'Economie et la Banque mondiale

Les accords concernent le financement de deux projets : le projet d'accroissement de l'accès à l'énergie au Tchad (PAAET), bénéficie d'un montant de 295 M USD, et le Projet d'Amélioration des Résultats d'Apprentissage de l'Éducation de Base (PARAEB), pour un montant de 150 M USD. Le PAAET vise à accroître l'accès à l'électricité – actuellement à 6,4 % au Tchad soit l'un des plus bas au monde - et aux solutions de cuisson propre grâce à l'électrification via l'extension du réseau principal et des mini-réseaux, les systèmes solaires autonomes, le déploiement de foyers améliorés et la gestion

des ressources naturelles. Le PARAEB devrait quant à lui permettre d'améliorer l'accès à l'enseignement primaire tout en ciblant la qualité de l'enseignement pour la lecture, l'écriture et le calcul.

35 Mds FCFA pour une centrale solaire photovoltaïque de 60 MW

L'accord pour la construction de la centrale solaire Djermaya Solar a été signé le 10 mai 2022 conjointement par les représentants du gouvernement tchadien, le ministre de l'Economie, Mahamat Hamid Koua et ses collègues des Finances et du Budget, Tahir Hamid Nguilin, du Pétrole et de l'Energie, Djérassem Le Bemadjiel, et le représentant résident de la Banque africaine de développement (BAfD) au Tchad, Ali Lamine ZEINE.

Le patronat tchadien se préoccupe de la raréfaction du gasoil

Le bureau élargi du Conseil national du patronat tchadien, réuni le 9 mai 2022 en session extraordinaire à son siège, a examiné la situation de la raréfaction du gasoil ayant causé l'arrêt de la plupart des activités industrielles et de longues files aux stations-service. Ces pénuries seraient dues à de la mauvaise gestion tant au niveau de la production, du raffinage, du transport et de la distribution.

RDC

Accord au niveau des services des du FMI sur la 2ème revue de la FEC 2021-2023

A l'issue d'une mission à Kinshasa du 27 avril au 9 mai, les services du FMI ont annoncé qu'ils sont parvenus à un accord au niveau des services avec les autorités congolaises pour la deuxième revue du programme économique et financier de la RDC appuyé par une facilité élargie de crédit (FEC). Cet accord des services devrait être soumis à l'approbation du Conseil d'Administration du FMI fin juin 2022. Selon le FMI, les bonnes performances enregistrées dans le secteur minier en RDC en 2021 ont contribué à atteindre une croissance de 6,2 %, une réduction du déficit du compte courant à 1 % du PIB, ainsi qu'une augmentation des réserves de change à près de 3 Mds USD en fin d'année. Dans ce contexte, la mise en œuvre du programme a été satisfaisante. Les perspectives pour 2022 restent relativement favorables selon le FMI avec une prévision de croissance à 6,1 %, malgré d'importants risques liés à la guerre en Ukraine, notamment le poids de la hausse des prix mondiaux des produits de base sur l'inflation et l'augmentation des dépenses courantes du fait des subventions sur les carburants.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Responsable de la publication : Service économique régional de Yaoundé
Rédacteurs : Service économique régional de Yaoundé,
Services économiques de Libreville,
de Brazzaville, et de Kinshasa, et correspondants

Rendez-vous sur cette page pour vous abonner